



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Président : **Michel Girard**

Trésorier : **Jacques Éboli**

Direction générale : **Marie Paindorge**

## Table des matières

<b>Présentation ehs</b>	<b>3</b>
<b>I. Rapport moral du Président</b>	<b>4</b>
Chiffres clés 2023	6
<b>II. Rapport de la direction générale</b>	<b>7</b>
<b>III. Les richesses de l'année 2023</b>	<b>9</b>
1. Poursuite de la mise en œuvre de l'accompagnement et des pratiques axés Rétablissement	9
2. Déploiement opérationnel des projets : 24 nouveaux résidents	9
3. Continuité d'une politique de ressources humaines engagée	11
4. Consolidation du réseau partenarial	14
5. Poursuite des projets de travaux, immobiliers et investissements	14
6. Sécurisation et renforcement des systèmes d'information	16
7. Réflexions partagées pour des propositions au CPOM 2025-2029	17
<b>IV. 2023, l'accompagnement placé au cœur de la démarche continue d'amélioration de la Qualité</b>	<b>18</b>
1. Organisation de la démarche Qualité	18
2. Mise à jour et validation des projets d'établissement et de service	18
3. Déploiement du dispositif d'auto-évaluation	19
4. Suivi de la surveillance et de la gestion des risques	19
5. Réalisation des évaluations externes et résultats	21
6. Poursuite de l'évolution des pratiques professionnelles axées Rétablissement	22
<b>V. Les établissements et services</b>	<b>24</b>
Foyer d'hébergement Jean Caurant	24
Foyer d'accompagnement médicalisé La fontaine des Vœux - FAM	25
Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés – SAMSAH	25
Service d'accompagnement à la vie sociale - SAVS	26
Etablissement ou services d'accompagnement par le travail – ESAT	27
Pôle logement & entraide : résidences accueil et appartements associatifs	27
Gestion pour 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM	28
<b>VI. Perspectives 2024</b>	<b>29</b>
<b>VII. Rapport financier 2023 du Trésorier</b>	<b>30</b>
1. BILAN AU 31/12/2023	30
2. COMPTE DE RÉSULTAT	35
3. RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS	36
4. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 SOUS CPOM	39

## Présentation ehs

« **Vers le Rétablissement, ensemble** » - Projet associatif 2022-2026

**Espérance hauts de seine** accompagne des personnes sujettes à des troubles psychiques, quel que soit leur parcours, en vue de la réalisation de leurs projets.

Affiliée à l'UNAFAM, **espérance hauts de seine** s'appuie sur les valeurs fortes de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même. L'accompagnement soutient les attentes et besoins exprimés par la personne elle-même.

Depuis 40 ans, les projets et les activités de l'association s'appuient sur l'engagement et les compétences de nos équipes éducatives, sociales et médicales.

### NOS ACTIONS

**Espérance hauts de seine** assure la création et la gestion de structures sur l'ensemble des Hauts de Seine, adaptées aux besoins des personnes qu'elle accompagne : continuité des soins, accès à un logement décent, à un accompagnement social et à des dispositifs d'insertion adaptés :

#### **Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'entraide**

- Etablissement d'accompagnement par le travail Jean Caurant – ESAT – 55 travailleurs
- Missions de gestion auprès de 6 Groupes d'entraide mutuelle – GEM

#### **Accompagner**

- Service d'accompagnement à la vie sociale – SAVS – 52 personnes
- Service d'accompagnement médico-social – SAMSAH – 81 personnes dont 16 accompagnées en SAMSAH renforcé

#### **Héberger**

- Foyer d'hébergement *Jean Caurant* – 54 résidents
- Etablissement d'accueil médicalisé *La Fontaine des Vœux* – FAM – 39 résidents, dont 7 résidents en pavillon Autonomie – Hors les murs

#### **Loger**

- Résidence-accueil Santos Dumont à Suresnes – 24 résidents
- Résidence-accueil Belloeuvre à Malakoff – 14 résidents
- Appartements associatifs & Habitat inclusif-Aide à la Vie Partagée & gestion locative – 54 résidents

En capacité d'innover, se renouveler et repenser son action auprès du public, **espérance hauts de seine** a conduit en **2023** des projets importants :

- Poursuite de l'évolution de ses pratiques professionnelles d'intervention auprès des personnes par une **démarche de Rétablissement**,

- Renforcement de sa **politique Qualité** par l'actualisation de ses **projets de service et d'établissement**, la mise en place d'une **démarche d'auto-évaluation appuyée sur les personnes accompagnées et les équipes**, la conduite de la réalisation de 4 **évaluations externes**,

- Ouverture de **nouvelles actions** :

**Juin** : 8 résidents en appartements à Nanterre dans le cadre du projet d'**Aide à la vie Partagée**

**Juillet** : 8 personnes suivies dans le cadre du **SAMSAH renforcé**

**Août** : 9 résidents en **gestion locative adaptée** en appartements à Gennevilliers, dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital Roger Prévôt

**Octobre** : 7 résidents au **pavillon Autonomie-Hors les murs du FAM**

## I. Rapport moral du Président

Assemblée Générale du 20 juin 2024

Mesdames, Messieurs,  
Chers parents et proches des personnes accompagnées,  
Chers adhérents et administrateurs,

Fidèles adhérents ou nouvellement arrivés dans notre association, je suis heureux de vous accueillir ici, tout particulièrement en cette année 2024. C'est en 1984, il y a donc tout juste 40 ans qu'avec l'appui de l'UNAFAM, **espoir hauts de seine** débutait son action auprès des personnes souffrant de troubles psychiques en ouvrant le foyer d'hébergement Jean Caurant sur ce site où nous sommes réunis aujourd'hui.

Pour la bonne forme, je rappelle que la qualité de membre s'acquière après s'être acquitté du paiement de la cotisation et après que la candidature ait été validée par le conseil d'administration, ces deux formalités permettant de prendre part au vote de l'assemblée générale qui va suivre.

Lors de cette Assemblée générale, seront soumis à votre approbation :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2023
- Les rapports statutaires de l'année 2023 :
  - o Le rapport moral du Président,
  - o Le rapport d'activités présenté par Marie PAINDORGE, directrice générale
  - o Le rapport financier du trésorier et vice-président Jacques EBOLI,
  - o Et enfin les rapports du Commissaire aux comptes, et le rapport spécial, par Monsieur Patrick LAGUEYRIE, du cabinet JEGARD
- Le renouvellement des mandats d'administrateurs de M. Marc LECONTE, Marc LE GOC, Jacques EBOLI, Michel GIRARD,

Notre association poursuivant sa mission depuis quatre décennies a proposé des structures en recherchant à les adapter aux situations singulières de nos proches. La mission d'**espoir hauts de seine** est la mise en œuvre de toutes les actions susceptibles de favoriser la réinsertion sociale de personnes sujettes à des troubles psychiques par une posture doublée d'un accompagnement orientés Rétablissement. Et chez **espoir hauts de seine**, les années se succèdent, elles ne se ressemblent pas et sont un foisonnement de sujets et de projets incroyables. C'est ainsi qu'on pourrait définir l'année 2023 ; une année d'une grande richesse, tant dans notre persévérance dans les projets déjà engagés que dans la réalisation concrète de nouveaux projets parfois surprenants mais toujours appuyés sur les besoins formulés des personnes accompagnées.

### ***Persévérance dans les projets engagés***

Il y a 2 ans, notre association réaffirmait avec force ses valeurs, ses missions et sa stratégie pour les 5 prochaines années en adoptant lors de l'Assemblée générale de juin dernier son **nouveau projet associatif « Vers le Rétablissement, ensemble »**. En 2023, dans la suite logique, les structures de notre association ont mis à jour et actualisé leurs **projets d'établissement et de service** validés par Le Conseil d'administration.

Soutenir cette évolution des pratiques d'accompagnement nécessite de persévérer, de maintenir le cap, d'encourager les expériences, l'année 2023 a été celle de la persévérance.

Nous avons encouragé l'évolution de nos pratiques professionnelles vers des postures axées « Rétablissement », favorisant l'expression et la réalisation des projets et aspirations des personnes accompagnées. Tous les espaces encourageants l'expression de chacun, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, ont été ouverts autant que possible :

- **Espaces de réflexions partagées** : parce que nous avons tous des idées intéressantes et une expérience à partager pour l'avenir de notre association
- **Participation active, concrète et réelle des personnes accompagnées**
- **Engagement dans les trinômes de référents**

### **Réalisations concrètes de projets originaux**

Le Département des Hauts de Seine et l'Agence Régionale de Santé ont lancé le « plan Belgique » en juin 2021, appelant les associations à proposer des solutions d'accueil de proximité pour les personnes en situation de handicap. **Espérance hauts de seine** a répondu présent et a proposé **des projets ambitieux et plutôt novateurs** portant sur la création de places adaptées aux besoins singuliers et multiples de nos proches. En concertation avec nos partenaires du secteur psychiatrique et des municipalités concernées, nous nous sommes appuyés sur notre expérience et notre expertise reconnues. En 2022, tous les projets que nous avons proposés ont été retenus par les financeurs concernés.

En 2023, **ehs** accueille **24 nouvelles personnes** sur de nouvelles places et dans de nouveaux dispositifs :

- Un projet portant sur une offre de deux dispositifs liés :
  - o Un **habitat inclusif**, (8 places à Nanterre et 8 places à Issy-les-Moulineaux) associé à une offre d'accompagnement à domicile avec 16 places supplémentaires de **SAMSAH dites « renforcées**. Mi-juin 2023, **ehs** a ouvert le dispositif de Nanterre
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2023 : l'extension de notre FAM par **7 places de FAM hors les murs** propice à l'autonomie dans une dimension innovante, le passant ainsi de 32 à 39 places.
- En août 2023, suite à un travail collaboratif avec l'Hôpital Roger Prévôt, **ehs** a repris la gestion locative de 3 appartements appartenant à l'hôpital, situés à Gennevilliers, permettant l'accueil de **9 personnes**. Les équipes du CMP Gennevilliers assurent les soins et **ehs** assure la gestion locative.

Cette année a toujours été marquée par de grosses difficultés de recrutement dans les différentes catégories de personnel soignant et d'accompagnement. Ceci est la cause d'un excédent comptable bien regrettable dû à la non-utilisation des crédits attribués. Ceci a freiné le nombre de prises en charge sans altérer significativement la qualité des accompagnements. Certains GEM ont des difficultés de fonctionnement faute d'animateurs. Des arrêts maladie successifs de la directrice du FAM ont amené notre Directrice générale, Marie PAINDORGE à largement s'impliquer sur place. Un processus de remise en ordre est en cours.

Néanmoins il faut constater globalement une progression positive dans tous nos secteurs d'activités appréciée par tous les acteurs.

Emprunter la route du Rétablissement fait appel à toutes les forces vives de notre association, alors je souhaite ici remercier toutes les personnes qui œuvrent, quelles que soit les raisons de leur engagement, à défendre et promouvoir les actions d'**ehs** :

- Les personnes accompagnées, qui nous guident par leurs envies, leurs projets, nous challenge pour prendre en considération leur parole, sans jugement, sans a priori ;
- L'ensemble du personnel d'**ehs**, dont l'implication et l'engagement au quotidien forcent respect et égards ;

- Notre Directrice générale, Marie, qui ne compte pas son énergie pour que rien ne s'arrête et que tout progresse ;
- Les membres du Conseil d'Administration, toujours présents aux travaux et à l'esprit qui nous anime, et particulièrement l'implication de Marc LE GOC dans les travaux et leurs suivis dans le pavillon du FAM hors les murs, l'engagement de Marc LECONTE dans les travaux sur la politique Qualité de notre association et celui de Jacques EBOLI sans faille quant à tous les aspects financiers et comptables maintenant avec la contribution d'Olivier ROGUET ;
- La ville de BAGNEUX toujours présente à soutenir nos actions, et les autres communes alto-séquanaises qui favorisent nos actions au niveau de leur territoire ;
- Nos interlocuteurs de l'Agence régionale de Santé et du Conseil Départemental, qui en cette année 2023 ont largement renouvelé leur confiance à nos activités en soutenant nos projets.

Nous sommes encore au début du chemin engagé aux côtés des personnes que nous accompagnons, il sera sinueux, avec des embuches et des confusions, sans aucun doute, mais aussi parsemé de découvertes, d'étonnement, d'émerveillement. Albert Camus disait « **En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout.** », *ehs* a cette volonté.



Michel GIRARD  
Président

## Chiffres clés 2023

- ✓ **Plus de 545 personnes en souffrance psychique accompagnées**
- ✓ **55 travailleurs accompagnés**
- ✓ **8 établissements et services**
  - **92 places d'hébergement**
  - **83 places de logement répartis dans plus de 55 appartements**
  - **125 places d'accompagnement par des services à domicile**
- ✓ **Plus de 110 salariés, aux compétences complémentaires : entretiens et services, administratifs, techniques, socio-éducatifs, paramédicaux, médicaux**

## II. Rapport de la direction générale

**En 2023, le renforcement d'une posture transversale Rétablissement vers le développement d'un univers capacitant pour tous !**

L'année 2022 nous a montré que le mouvement était lancé, il a été de notre responsabilité à chacun de le soutenir et le faire vivre, et partager ensemble un voyage vers le rétablissement, le bien-être de vie des personnes accompagnées. L'année 2023 a soutenu ce mouvement avec fierté et détermination.

C'est à travers les actes que nous pouvons mesurer ensemble le chemin parcouru tout au long de l'année 2023, ils sont nombreux et quotidiens, tant dans nos pratiques, nos actions que dans la réalisation de nos nouveaux projets.

Ainsi, nous avons favorisé l'expression et la réalisation des projets et aspirations des personnes accompagnées. Tous les espaces encourageants l'expression de chacun, quel que soit son rôle dans l'association, ont été ouverts autant que possible :

- **Espaces de réflexions partagées** : parce que nous avons tous des idées intéressantes et une expérience à partager pour l'avenir de notre association, les projets soutenus par ehs pour le prochain contrat pluriannuel d'objectifs et de moyen sont issues d'ateliers de réflexions rassemblant près de 50 personnes en fin d'année 2023 ;
- **Participation active, concrète et réelle des personnes accompagnées** : ouverture des conseils de vie sociale, accès aux formations avec les salariés – près de 9% des personnes formées sont des personnes accompagnées, groupe de paroles,
- **Engagement dans les trinômes de référents qualité** : l'année 2023 a été une année de référence pour notre politique d'amélioration continue de la qualité. Nous avons à la fois structuré notre politique Qualité, engagé notre démarche d'évaluation externe (4 évaluations réalisées au dernier trimestre 2023) et initié nos auto-évaluations en associant et formant des trinômes qualité dans chaque structure composés d'une personne accompagnée, un salarié et un cadre de la structure concernée.

**Nous avons accueilli 24 nouvelles personnes** sur de nouvelles places et dans de nouvelles actions, toujours portées par les valeurs du Rétablissement :

- **Mi-juin**, par l'ouverture d'un projet portant sur une offre de deux types de réponses liés : 1 habitat inclusif d'aide à la vie partagée pour accueillir 8 patients sortants d'hospitalisation de Roger Prévôt, dans 3 appartements situés à Nanterre avec l'appui d'un accompagnement de SAMSAH renforcé, et un accompagnement de proximité dans le logement avec un animateur à la vie partagé dédié.
  - o Un **habitat inclusif**, proposant des logements en appartements partagés (8 places à Nanterre et 8 places à Issy-les-Moulineaux) dont les colocataires portent ensemble un projet de vie partagée ;
  - o Une offre d'accompagnement à domicile par 16 places supplémentaires de **SAMSAH dites « renforcées »** proposant un accompagnement soutenu au regard de besoins spécifiques.
- **Août**, suite à un travail collaboratif avec Roger Prévôt, ehs a repris la gestion locative de 3 appartements appartenant à l'hôpital, situés à Gennevilliers. Le projet a été travaillé en étroite collaboration avec les équipes de soin du CMP Gennevilliers, et celles-ci ont orientées 9 résidents vers ces appartements dits « thérapeutiques ». Ces 9 personnes continuent d'être suivies par le CMP, ehs assure l'accompagnement à l'autonomie sur l'aspect du quotidien et de gestion locative.

- **Octobre** : l'extension de notre FAM par **7 places de FAM hors les murs - autonomie** dans une dimension ainsi innovante. L'accès à ces places « autonomie » ont été proposés aux résidents du FAM collectif en priorité, avec pour seule condition le projet de vivre plus en autonomie. Et justement 7 résidents ont été volontaires pour tenter cette expérience. Après acquisition d'un pavillon, 8 mois de travaux ont été conduits dans cette maison pour l'adapter aux besoins et fonctionnalités pour 7 résidents. Délais et budget respectés des travaux, les premiers résidents ont emménagé dans le pavillon de façon échelonné entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 15 novembre, ayant pour chacun la possibilité de retrouver sa chambre dans le FAM collectif pendant 1 mois si l'expérience n'avait pas été concluante selon eux. Les 7 résidents sont toujours au pavillon, aucun d'eux n'a souhaité réintégrer le FAM collectif, tout en continuant de faire les activités avec le FAM collectif naturellement. Les 7 places ainsi libérées au FAM collectif ont été ouvertes à des candidatures externes en fin d'année, passant ainsi le FAM de 32 à 39 résidents dans son effectif complet.

Quelle richesse dans nos actions, nos essais, nos envies, et quelle chance d'être soutenu dans cette évolution par un Conseil d'Administration engagé et encourageant. Quelle chance d'avoir une communauté d'acteurs chez ehs aussi investie et volontaire. Je transmets ici un remerciement sincère et plein de gratitude à chacun des membres de notre communauté

Je me réjouis vraiment car 2024 s'annonce tout aussi riche, et souhaite que cette année nous emmène dans les réflexions de Marcel Proust « *Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux* », regardons autrement.



Marie Paindorge  
Directrice générale



### III. Les richesses de l'année 2023

#### 1. Poursuite de la mise en œuvre de l'accompagnement et des pratiques axés Rétablissement

Depuis 2021, **espoir hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du *Rétablissement*.

Souhaitant rendre opérant ce virage qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, **ehs** a décidé d'accompagner collectivement l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de posture professionnelle. Un processus de formation continue a été engagé, tant par l'apport de connaissances fondamentales (formation socle de 3 jours) que par une formation technique (approches et outils), en passant par un portage associatif des objectifs d'évolution, et de mesure des effets de ces changements.

Les cycles de formation et d'accompagnement ont débuté en mi-2021 et se sont poursuivis en 2022 et 2023. Ils sont ouverts à tous les salariés de l'association ainsi qu'aux personnes accompagnées qui le souhaitent.

#### 2. Déploiement opérationnel des projets : 24 nouveaux résidents

Dans le cadre des appels à projets 2021 de prévention des départs en Belgique, l'ARS et le Conseil départemental des Hauts de Seine ont retenu 2 projets d'extension déposés par **espoir hauts de seine** qui ont vu leur déploiement opérationnel réalisé en 2023 :

- **Extension de 7 places du FAM en pavillon autonomie Hors les murs**



Le projet d'extension du FAM par le développement de 7 places en hors les murs – autonomie a été conduit en moins de 18 mois à partir de l'accord de l'ARS et du CD 92 en avril 2022. A l'automne 2022, ehs a acquis un pavillon pour l'extension hors les murs du FAM. Le siège épaulé par un architecte a assuré les démarches administratives nécessaires permettant d'assurer le début des travaux mi-février 2023 pour une livraison des travaux fin août 2023. Un suivi hebdomadaire de la conduite des travaux avec l'appui d'un administrateur d'**ehs** ainsi qu'un suivi fin des coûts ont permis la livraison du pavillon dans le délai imparti et dans le strict respect

du budget d'investissement. La visite de conformité de l'ARS et du CD 92 s'est tenue en septembre, les premiers résidents du FAM hors les murs ont ainsi pu s'installer comme prévu le 1<sup>er</sup> octobre 2023. A compter de mi-novembre, les 7 chambres du pavillon étaient occupées par un résident qui s'était positionné pour sortir du FAM collectif pour intégrer ce lieu. Le pavillon a été investi rapidement par les résidents comme étant leur « chez-soi », ils se sont emparés de la cuisine comme espace de liberté et des moments de pair-aidance se sont organisés (accompagnement entre eux à des rdv extérieurs, soutien dans la préparation des repas ...). L'équipe est présente en soutien 7 jours /7, 24h/24. Les résidents ont organisé un café-inauguration le 15 décembre 2023, permettant à leurs familles, aux administrateurs d'**ehs** et aux représentants du CD 92 et de l'ARS de les rencontrer et découvrir leur espace de vie.

### - **Extension de 8 places de SAMSAH en prestations renforcées + 8 places d'Aide à la Vie Partagée sur 16 autorisées**

**Espérance hauts de seine**, en partenariat avec les hôpitaux Roger Prévôt et Corentin-Celton, a déployé 8 places de logement en habitat inclusif – Aide à la Vie partagée, adossées à un accompagnement renforcé en SAMSAH, sur les 16 autorisées dans le cadre de ce nouveau projet. Ainsi, 8 personnes hospitalisées à Roger Prévôt et ayant le souhait de préparer une sortie vers un logement accompagné (aide à la vie partagée) avec le soutien d'un accompagnement renforcé SAMSAH sur leur lieu de vie, ont à partir du 15 juin 2023 :

- Emménagé dans 3 appartements situés à Nanterre, avec le soutien de l'équipe d'aide à la vie partagée ;
- Eté soutenues par l'équipe de l'antenne Nord du SAMSAH. Cet accompagnement renforcé a facilité les échanges réguliers avec le secteur hospitalier, une présence quasi-quotidienne auprès des personnes et une réassurance à la reprise d'une vie à domicile après une hospitalisation longue.

### - **Structuration en cours d'un pôle Logement & Entraide**

Dans le cadre des projets de l'association, la mission d'accompagnement dans le logement s'est étoffée : au départ, des appartements associatifs pour 29 personnes et 2 résidences accueil se sont trouvés renforcées par les 6 appartements d'habitat inclusif (16 personnes en aide à la vie partagée) ainsi que la reprise de gestion locative en août 2023 de 3 appartements (9 places) appartenant à l'hôpital Roger Prévôt à Gennevilliers.

Pour absorber ce développement de plus de 35% à terme, une structuration organisationnelle a été mise en place, avec des missions de soutien à l'autonomie par des animateurs d'aide à la vie partagée et des missions de gestion locative.

### 3. Continuité d'une politique de ressources humaines engagée

La politique ressources humaines d'**ehs** est orientée dans la démarche du Rétablissement, à partir de la question : « *De quel accompagnement ont besoin les professionnels qui accompagnent les personnes vers leur rétablissement ?* »

#### - Feuille de route recrutement « Tous recruteurs » :

- o Actualisation du process (outils et procédure) de recrutement pour plus d'agilité, rapidité et efficacité : outil de gestion de candidatures [ehsrecrute@ehsasso.com](mailto:ehsrecrute@ehsasso.com), diffusion mensuelle des offres de postes en interne, centralisation des prestataires de recrutement, nouvelle forme d'annonce attractive, modèle de proposition d'embauche,...
- o Mise en place du parrainage de candidatures dit Cooptation : les salariés sont invités à diffuser les annonces au sein de leur réseau professionnel et personnel, ils peuvent présenter une candidature. Si la personne cooptée est embauchée et qu'elle est toujours à l'effectif 6 mois après, une prime de cooptation de 500 € brute est versée au salarié-coopteur. Depuis 2022, 8 bulletins de cooptations ont été enregistrés, pour au moins 3 salariés en poste en 2023.
- o Stand aux « Forum de l'emploi » des écoles en travail social (IRTS Montrouge, avril 2023)
- o Ouverture vers les formations en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) : en 2023, **ehs** a formé 4 alternants dans des fonctions variées (maintenance / communication / travail social / secrétariat).

#### - Mesures de prévention des risques psychosociaux :

- o Mise en place d'une ligne d'écoute et de soutien pour les salariés de l'association : le cabinet STIMULUS a été sélectionné pour assurer un soutien et une écoute en ligne de manière anonyme et gratuite pour les salariés avec des psychologues externes à **ehs**. En 2023, pour la 2<sup>e</sup> année de fonctionnement, 6 salariés différents ont bénéficié d'un soutien de ce dispositif.
- o Partenariat avec le médecin du travail référent : suivi spécifique individuel et collectif sur les risques psychosociaux auprès des équipes du FAM, des résidences et de l'ESAT + partenariat renforcé pour les travailleurs accompagnés de l'ESAT.
- o **Enquête de satisfaction des salariés 2023** : une forte amélioration de la satisfaction globale (+10 pts) au fil des 3 enquêtes, 2019, 2021 et 2023, malgré une baisse de la participation des salariés au questionnaire de septembre 2023.

#### - Renforcement du dialogue social :

- o **Elections du CSE en janvier 2023** : l'ensemble des postes de représentants titulaires et suppléants ont été pourvus (pas de carence contrairement au mandat précédent)
- o Désignation d'une déléguée syndicale : 1<sup>ères</sup> négociations annuelles et 1<sup>ers</sup> accords d'entreprise négociés et signés (NAO, Prime de Partage de la Valeur, travail de nuit)

- o En 2023, les réunions du CSE et CSSCT se sont tenues régulièrement sur la base de 1 / mois à 2 mois.

**Mesures salariales et attractivité recrutement :**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, un **accord de négociation annuelle** (NAO) a été conclu incluant :

- o Amélioration du ticket-restaurant à 9 € (prix inchangé depuis 8 ans) avec participation d'ehs à 60% ;
- o Elargissement de l'accès au congé pour enfant malade à tous les enfants du salarié

**Plan de formation renforcé et accompagnement réorienté sur les métiers et projets d'établissement :** ehs mène un plan de développement des compétences en adéquation avec les priorités de l'évolution des pratiques-métiers de l'accompagnement et du management, en lien avec les besoins issus des entretiens professionnels annuels, de l'orientation du Rétablissement et des objectifs du CPOM.

En 2023, **310 personnes** (y.c. salariés) ont été formées et/ou ont bénéficié d'un accompagnement, **pour un total de l'ordre de 4 300 heures**. Pour financer ces actions, l'association a mobilisé à la fois les fonds du plan de formation, ainsi que des fonds dédiés au rétablissement, à la réhabilitation psychosociale et à la qualité.

Les orientations de formation pour 2023-2024 se déclinent en 3 axes :

**POURQUOI REMPLIR MES DAIP ?**  
Un support pour dialoguer. Meilleure participation aux décisions et me connaissance. Faciliter mes pratiques et professionnels à appliquer mes choix.

**QUAND ET COMMENT LES UTILISER ?**  
Dans les moments où tu ne vas plus, en cas de crise, d'hospitalisation quand tu ne sais plus en mesure de parler pour toi. Je les rédige seul ou idéalement avec l'aide d'un proche ou un professionnel.

**ET SURTOUT JE LES PARTAGE !!**

**QU'EST-CE QUE J'ÉCRIS ?**

- traitements
- lieux de soins et contacts
- alternatives
- remarques personnelles
- désignation d'une personne de confiance

**J'ai envie d'en savoir plus, ou même aider d'autres personnes à rédiger ses DAIP !**  
Je participe à une formation avec des bénévoles d'ehs, samedi pour des formations gratuites : **mardi 23 juin 2023 - de 10h à 16h** **lundi 26 juin - de 10h à 16h**  
**Je m'inscris vite auprès d'un membre l'équipe !**

- Accompagner l'orientation rétablissement d'ehs
- Répondre aux besoins identifiés de notre public
- Répondre aux attentes et besoins des salariés d'ehs

En 2023, l'association a agi dans les domaines suivants pour la formation et l'accompagnement de ses équipes

**C'EST QUOI LES DAIP ?**

**DIRECTIVES ANTICIPÉES INCITATIVES EN PSYCHIATRIE**

un document **COURT et PRÉCIS** à rédiger quand tout va BIEN ...

pour les personnes vivant avec un trouble psychique

et pourquoi faire ?

**maintenir mon bien-être**

**PLANIFIER. CHOISIR MON ACCOMPAGNEMENT**  
EXPRIMER À L'AVANCE MES SOUHAITS CONCERNANT MA SANTÉ MENTALE  
apprendre à mieux me connaître, reprendre confiance en moi  
ANTICIPER GRÂCE À UN PLAN, MES PROCHES SAVENT COMMENT M'AIDER

juin 2023

2023	Nb de personnes	Nb d'heures	2022
Formation – plan de formation	135	2 247	
Accompagnement	78	1 552.5	
Sécurité – budget établissement	91	138	
Certification	6	395,5	
<b>TOTAL</b>	<b>310</b>	<b>4 333</b>	<b>299 pers</b>

Au 31/12/2023, l'association comptait 119 salariés. Chaque salarié a pu accéder à au moins 2 actions de formations ou d'accompagnements en moyenne au cours de l'année.

Effectifs par établissement au 31/12/2023	Total	%
Aide à la vie partagée	2	2%
Foyer Jean Caurant	20	17%
ESAT	12	10%
FAM La fontaine des vœux	34	29%
SAMSAH Espérance	26	22%
SIEGE	9	8%
GEM	4	3%
Résidence accueil Belloeuve	4	3%
Résidence accueil Santos-Dumont	2	2%
SAVS	6	5%
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>100%</b>

En 2023, *espoir hauts de seine* a permis à 135 personnes d'accéder à une **action de formation** (actions de formation au plan de formation et sur fonds dédiés), dont 7 personnes accompagnées, 5 administrateurs GEM et 4 membres du conseil d'administration (volume total de 2 247 h).

Formations 2023	Nombre de personnes	Nombre d'heures
ESAT (dont personnes accompagnées)	29	462
FAM	9	140
FJC	18	392
GEM	11	147
RA	4	56
SAMSAH	20	322
SAVS	16	259
AVP (logement, habitat inclusif)	6	91
SIEGE	13	105
AUTRES (administrateurs, adhérents)	9	105
<b>Total général</b>	<b>135</b>	<b>2247</b>

Par ailleurs, 91 personnes ont été formées à la **sécurité** pour un total de 138 heures sur le budget des établissements concernés. 7 personnes accompagnées ont pu bénéficier d'une action de formation à la manipulation des extincteurs.

Enfin, 3 salariés ont bénéficié d'une **formation qualifiante** prise en charge par l'OPCO (Fonds mutualisés de branche et CIFA). Ces 3 formations représentent un volume de 395.5 heures sur 2023. Ces 3 salariés ont démarré leur cursus de formation en 2022.

- ✓ 1 salarié poursuit son cursus jusqu'en mars 2024.
- ✓ 2 salariés ont obtenu leur diplôme en 2023 (BTS et Master).

Action de formation	Fonction	Structure	présence en heures 2023
VAE Educateur Spécialisé	Chargée insertion	ESAT	CPF-TEMPS PERSONNEL
Moniteur d'Atelier	Ouvrier de production	ESAT	343
MASTER SCIENCES HUMAINES	Directrice Adjointe	Pôle logement	CPF-TEMPS PERSONNEL
VAE BTS Gestion PME	Secrétaire de direction	Pôle logement	CPF-TEMPS PERSONNEL
VAE Moniteur Educateur	Aide-soignante	FAM	1,5
CAFERUIS	Cheffe de service	FAM	51

#### 4. Consolidation du réseau partenarial

La dynamique partenariale s'est poursuivie en 2023 avec des relations régulières avec les partenaires de l'association et une dynamique d'ouverture de ses établissements et services.

- Relations renforcées avec Roger Prévôt – CASH Nanterre et Corentin Celton dans le cadre de la mise en place du projet d'aide à la vie partagée,
- Travail avec Roger Prévôt sur le projet de gestion locative d'appartements pour ses patients de Gennevilliers, réalisation en août 2023
- Céapsy : **ehs** est membre fondateur du centre ressource en santé mentale. Les liens ont été renoués en 2022 (rencontre lors d'une journée à Bagneux) et maintenu en 2023
- L'ESAT a participé en 2023 à une journée organisée par Santé mentale France « les matinales » au cours de laquelle 3 travailleurs accompagnés ont présenté leur mission et comment ils sont associés à l'accompagnement quotidien
- **Ehs** participe aux CLSM des communes sur lesquelles elle est particulièrement présente : Suresnes, Gennevilliers, Bagneux, Malakoff
- Le partenariat avec la ville de Bagneux a toujours été important, le FAM, le foyer Jean Caurant et l'ESAT ont participé au Forum des associations le 9 septembre 2023, avec des personnes accompagnées et travailleurs pour présenter leurs missions et présenter les prestations de l'ESAT.

#### 5. Poursuite des projets de travaux, immobiliers et investissements

- **Locaux du site Jean Caurant – Foyer d'hébergement et ESAT : engagement contentieux**  
Les locaux construits en 2017 pour accueillir de nouvelles chambres pour les résidents du Foyer ainsi que les locaux administratifs de l'ESAT connaissent des malfaçons importantes (infiltrations d'eaux de pluie dans les murs et sur 2 des 4 façades). Ces dommages rendent nécessaires des travaux importants en toiture et façades de l'immeuble qui a moins de 10 ans. L'association a fait des déclarations de sinistres auprès de l'assurance en dommage-ouvrage (assurance décennale). Malgré ces démarches, le montant d'indemnisation proposé par l'assurance décennale ne nous a pas semblé cohérent avec les études

d'expertise qu'*ehs* a fait réaliser. Début 2022, l'association a donc entamé une procédure contentieuse en assignant l'ensemble des parties aux travaux (architecte, entreprises cotraitantes et sous-traitantes, bureaux de contrôle et AMO). Un expert a été désigné par le Tribunal de Nanterre qui a réalisé son expertise en présence de l'ensemble des parties concernées, en venant sur site à 3 reprises en 2023. Son compte-rendu a été transmis à Tribunal, et nous sommes dans l'attente d'une date d'audience. *Espérance hauts de seine* a engagé des travaux de mesures conservatoires pour éviter que les dommages s'accroissent avec le temps.

- **Changement locaux Nanterre pour antenne nord SAMSAH-SAVS – déménagement**

*Espérance hauts de seine* louait des locaux administratifs pour l'antenne nord du SAMSAH-SAVS à Nanterre depuis plus de 15 ans. Ceux-ci ne réunissaient plus les conditions minimales d'accueil du public ni des conditions correctes de vie au travail pour les équipes. La direction du SAMSAH-SAVS a trouvé des locaux plus adaptés et plus spacieux (en vue de l'extension des places de SAMSAH renforcé). La prise à bail fin 2022 a été suivie d'un réaménagement des locaux par des travaux nécessaires préalables à l'emménagement des équipes. La visite de conformité s'est tenue en le 18 octobre 2023 et l'emménagement dès le lendemain. Les personnes accompagnées sont dorénavant reçues dans des locaux adaptés, accessibles aux personnes en situation de handicap, dans le centre-ville de Nanterre. Le bail des anciens locaux a été repris par l'UNAPEI 92, évitant au SAMSAH-SAVS de supporter un double loyer pendant le reste de la durée de celui-ci.



- **Structuration du suivi des investissements (PPI) et des travaux immobiliers**

Espérance hauts de seine dispose de locaux nombreux sur l'ensemble du département, dont elle est pour certains propriétaires et pour d'autres locataires, dont certains relèvent de la réglementation des locaux administratifs, d'autres de la réglementation d'établissement recevant du public (ERP) en situation de handicap (type J) et d'autres de la réglementation de l'habitation, et tous avec des enjeux importants notamment en terme de sécurité incendie et sécurité des personnes. L'intervention sur ce domaine de compétence (renouvellement des investissements, conduite des travaux, priorisation, connaissance de la réglementation adéquate ...) est particulièrement technique. Il est difficile pour les directions d'établissement de prendre des décisions adaptées à défaut de conseil techniques. Au regard de ces besoins, un comité de pilotage technique « immobilier et patrimoine » a été décidé et mis en place fin 2023. Dans le cadre d'une réunion mensuelle, les directions disposent de l'appui-conseil d'un architecte et d'un conseiller technique externe. A cette réunion seront balayés l'ensemble des projets immobiliers de l'association.

## 6. Sécurisation et renforcement des systèmes d'information

Les systèmes d'information à **ehs** ont été déployés au gré des besoins des établissements et/ou des métiers, sans une réflexion structurée et articulée. Dans le cadre du projet associatif « Vers le rétablissement, ensemble », **ehs** a entamé en 2023 une réflexion sur la modernisation voire la transformation des systèmes d'information.

Cette orientation rétablissement repose sur l'expression et la réalisation des projets et aspirations des personnes, les pratiques professionnelles étant placées en support et accompagnement des personnes dans leur projet. Cela devrait se traduire par un système d'information souple, sécurisé et facilitant permettant aux personnes accompagnées, accompagnantes ou support de trouver des solutions adaptées à leur projets et initiatives ; adaptées à leur métier et à leurs compétences.

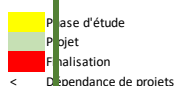
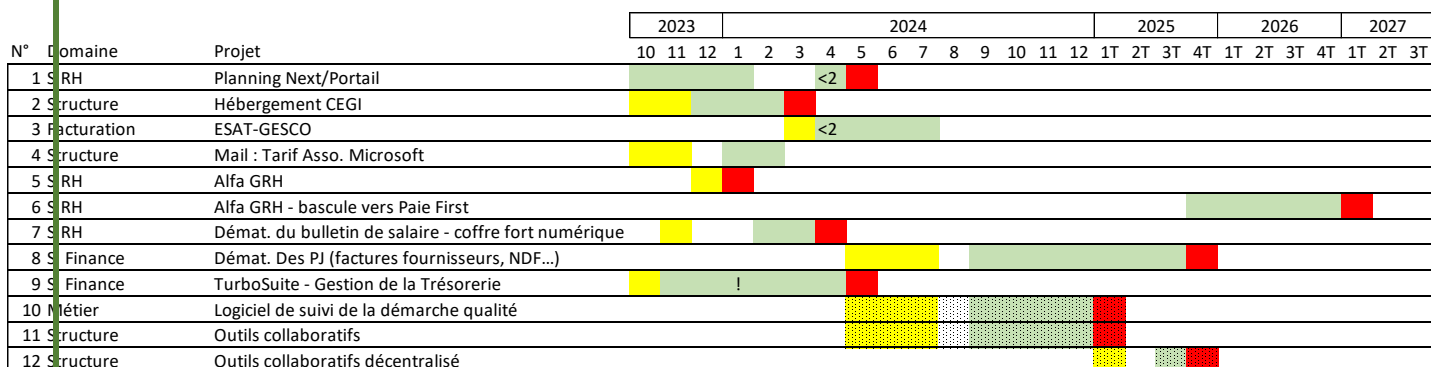
Ainsi, les objectifs identifiés pour cette modernisation des systèmes d'information reposent sur :

- **Sécuriser** : L'association souhaiterait pouvoir concentrer son attention sur les parties « Métier ». Il convient donc de s'assurer que :

Les besoins et compétences techniques sont présentes en interne ou correctement externalisées. L'externalisation nous paraît à privilégier car elle permet d'assurer une continuité par opposition à une ressource interne (dont ce ne serait pas le cœur de métier) qui pourrait être difficile à remplacer. La veille (évolutions règlementaires, nouveautés techniques...) et le suivi des projets soient assurés régulièrement. Il conviendrait d'étudier la gouvernance du SI au sein de l'association.

- **Faciliter** : L'organisation se transforme vers plus d'agilité (gestion par projets, ouverture à l'initiative, autonomie individuelle et de groupes). Il conviendra de faciliter et assouplir la gestion administrative en :
  - o Dématérialisant
  - o Automatisant les flux
  - o Créant un Workflow agile
  - o Déployant des outils collaboratifs décentralisés.

La feuille de route identifiée à partir de cet état des lieux et des objectifs définis s'articule autour de logiciel et d'un planning prévisionnel sur 4 ans.





## 7. Réflexions partagées pour des propositions au CPOM 2025-2029

Le 1<sup>er</sup> CPOM d'**espoirance hauts de seine** arrivait à terme fin 2023, il a été prolongé d'1 an par l'ARS et le CD 92, jusqu'à fin 2024. Dès fin 2023, à l'instar des démarches et méthodes de travail à l'œuvre depuis bientôt 3 ans dans l'association, une réflexion collective a été proposée fin 2023 aux personnes intéressées/concernées sur les besoins, les perspectives et évolutions des missions et projets en vue du CPOM 2025-2029.

Cette réflexion collective a été organisée en ateliers autour de 5 thèmes :

- Rétablissement, santé globale, pair-aidance et éducation thérapeutique
- Santé et prise en compte de l'accompagnement psychologique à **ehs** (psychiatre, psychologue clinicien, TCC, neuropsychologue...)
- Développement durable, impact sur l'évolution des dépenses
- Thèmes libres à définir en atelier
- Accompagner et sécuriser les sorties de dispositif par une plateforme / pôle de compétences dédié

Ces travaux d'ateliers ont regroupé 49 participants dont 4 personnes accompagnées, 1 administrateur et 44 salariés, représentant plus de 20 heures d'échanges et de débats.

**AGENDA/EVENEMENTS - ATELIER CPOM**

**PARTICIPEZ AUX ATELIERS THÉMATIQUES CPOM**

**Qu'est-ce qu'un CPOM ?**  
Un CPOM est un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Il fixe entre les autorités de tarification et de contrôle (Conseil départemental 92 et ARS 92) et l'association, les objectifs d'évolution, d'amélioration, d'organisation des missions des établissements et services de l'association pour les 5 prochaines années, ainsi que les moyens financiers alloués pour conduire ses activités et atteindre les objectifs fixés.

**QUELS PRINCIPES GUIDENT UN CPOM ?**

- Des engagements en matière d'amélioration du parcours et de la qualité des accompagnements
- Des choix stratégiques concertés de mise en œuvre d'actions relevant la politique publique en lien avec les valeurs associatives
- Une plus grande autonomie des organismes gestionnaires. Une vision pluri-annuelle, sur 5 années, fruit d'une procédure de négociation
- Amélioration continue auprès des personnes accompagnées, et de l'efficacité de la dépense publique

**PARTICIPEZ AUX ATELIERS THÉMATIQUES CPOM**

**5 thèmes = 5 ateliers de 2 réunions**

Thème	Date	Lieu	Accompagnés	Coordonné par
1. Rétablissement, santé globale, pair-aidance et éducation thérapeutique	Mardi 19/12/23 - Jeudi 21/12/23	Paris - CA 92	Marie-Cécile Fagnant	Coordonné par : Marie-Cécile Fagnant
2. Santé et prise en compte de l'accompagnement psychologique à ehs	Vendredi 22/12/23 - Samedi 23/12/23	Paris - CA 92	Stéphane Bouché	Coordonné par : Stéphane Bouché
3. Développement durable, impact sur l'évolution des dépenses	Mardi 26/12/23 - Mercredi 27/12/23	Paris - CA 92	Stéphane Bouché	Coordonné par : Stéphane Bouché
4. Thèmes libres à définir en groupe, selon les réflexions des équipes	Mardi 26/12/23 - Mercredi 27/12/23	Paris - CA 92	Marie-Cécile Fagnant	Coordonné par : Marie-Cécile Fagnant
5. Accompagner et sécuriser les sorties de dispositif par une plateforme / pôle de compétences dédié	Mardi 26/12/23 - Mercredi 27/12/23	Paris - CA 92	Stéphane Bouché	Coordonné par : Stéphane Bouché

**Pour faire part de vos réflexions, propositions, améliorations, objectifs...**

**JE SOUHAITE PARTICIPER !**  
Validez le lien d'inscription : [Je m'inscris ici !](#)

**Pourquoi est nouveau CPOM à ehs ?**  
Le 1<sup>er</sup> CPOM a été conclu pour la période de 2019 à 2023. Son prolongement d'1 an, il se termine dans le 2<sup>e</sup> trimestre 2024. Depuis 2019, ehs a porté de nombreux projets et développé de nouvelles activités. Les besoins ont évolué et nos actions aussi.

**Des ateliers avec qui ? AVEC VOUS !**  
Personnes accompagnées, équipe médico-éducative, équipe logistique, équipe support, administrateurs, nous avons une responsabilité collective à assurer l'élaboration de ce futur CPOM par des propositions réfléchies à partir de vos pratiques et vos expériences.

**Timeline:**  
 - Dec 2023/Jan 2024 : 5 ateliers de travail réflexions partagées  
 - Février 2024 : Réunion transmission d'un diagnostic et 1<sup>er</sup> jet de propositions / réponses ehs  
 - Mars/Avril 2024 : Échanges avec le CA 92 et négociations entre ehs et ARS/CD 92  
 - Avril 2024 : Finalisation de l'écriture du CPOM et signature

Hiver 2023 | Numéro 10 | 15

## IV. 2023, l'accompagnement placé au cœur de la démarche continue d'amélioration de la Qualité

### 1. Organisation de la démarche Qualité

Avec l'appui du service Mission Qualité de Nexem, **ehs** a initié en 2019 la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Un manuel Qualité a été élaboré en mars 2021 et un comité de pilotage est constitué d'un Administrateur de l'association, de la direction générale et les cadres de direction de l'association.

**Espérance hauts de seine** s'est engagée dans une démarche qui repose sur :

- Un comité de pilotage constitué des cadres de l'association, la direction générale et un administrateur = 16 mai, 26 juin et 10 novembre 2023
- Des indicateurs recueil des données = tableau de bord réalisé 2021 et actualisé tous les ans en fonction des évolutions des indicateurs ANAP, en déc. 2022 pour l'année 2023
- Plans d'amélioration continue de la qualité – PACQ - pour chaque service / établissement de l'association = en lien avec les nouveaux projets d'établissement et de service – actualisés après validation des projets d'établissement en juin 2023
- Rapports d'activités annuels intégrant les indicateurs Qualité = trame harmonisée et actualisée existante

Concernant la mise en conformité avec le RGPD, l'association s'est dotée d'un délégué de protection des données (DPO) externe dans le cadre d'un contrat signé début 2022. Cette mission permet la mise à jour régulière des process en lien avec la protection des données, ainsi qu'un lien technique avec les éditeurs de logiciels utilisés par ehs pour s'assurer de leur conformité au regard du traitement des données. Le rapport 2023 du DPO est en annexe 3 de ce rapport.

### 2. Mise à jour et validation des projets d'établissement et de service

Dans la continuité du nouveau projet associatif, l'association a mis en œuvre l'actualisation de ses projets d'établissements et de services en 2022, qui ont tous été soumis à l'approbation du Conseil d'administration d'**ehs**.

Les structures ont été accompagnées par l'IRTS de Montrouge en 2022. Ainsi les projets d'établissement de l'ESAT et du Foyer Jean Caurant ont été actualisés, ainsi que les projets de service du SAMSAH et du SAVS. Ils ont été validés par le Conseil d'administration lors des séances des 9 février et 17 mars 2023.

La rédaction du projet d'établissement du FAM a pris du retard et a été soumis au Conseil d'administration du 15 décembre 2023, pour une validation complète le 31 janvier 2024.

### 3. Déploiement du dispositif d'auto-évaluation

**Ehs** s'est engagée dans une démarche d'auto-évaluation structurée et appuyée sur les personnes concernées.

En février 2023, un appel a été fait aux personnes intéressées pour constituer des trinômes référents-qualité dans chaque structure (voir annexe 1). Ces référents ont été accompagnés et formés à la démarche qualité en participant à un séminaire Qualité et Evaluation les 21 et 22 mars 2023, puis une formation de 2 jours sur le référentiel de l'HAS les 28 et 29 mars 2023.



Les premières **AUTO-EVALUATIONS** à ehs, ont été conduites par les trinômes référents-qualité avec l'appui d'Alfapsy selon le calendrier suivant :

- 26, 27 et 28 avril : Foyer J. Caurant
- 3, 4 et 5 mai : SAMSAH SAVS Antenne Sud
- 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin : SAMSAH SAVS Antenne Nord
- 6, 7 et 8 juin : FAM
- 23, 24 et 25 octobre : ESAT

Ces auto-évaluations ont été enregistrées sur le logiciel Synaé.

A partir de 2024, l'objectif est de reconduire ces auto-évaluations tous les ans, en choisissant des thématiques particulières différentes selon les actions identifiées dans le plan d'action d'amélioration continue de la qualité de chaque établissement pour mesurer l'impact des actions conduites.

### 4. Suivi de la surveillance et de la gestion des risques

- ✓ Plans bleu / gestion de crise / plan de continuité d'activité : mise à jour annuelle des plans faite en octobre 2023
- ✓ Événements indésirables dont graves : la procédure a été actualisée en novembre 2022 ce qui a permis de relancer correctement la collecte des événements indésirables. Sur l'année 2023, 79 événements indésirables ont été déclarés par les structures de l'association.

Structures	2023 - EI déclaré
ESAT	10
FAM	7
FJC	36
RESIDENCES	1
SAMSAH	20
SAVS	5
<b>Total</b>	<b>79</b>



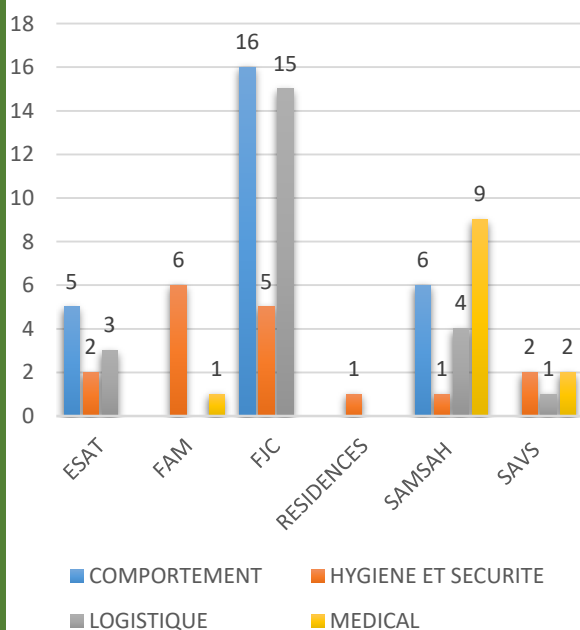
46% des évènements indésirables déclarés sont survenus au Foyer Jean Caurant, 25% au SAMSAH et 13% à l'ESAT. Cette répartition, à l'exception du Foyer Jean Caurant, est cohérente à la part représentant chaque structure dans le nombre de places ouvertes aux personnes accompagnées.

Structures	2023 - EI déclarés	Part des EI / structure	Nb de places ouvertes	Part des places / structure
ESAT	10	13%	55	18%
FAM	7	9%	39	13%
FJC	36	46%	52	17%
RESIDENCES	1	1%	38	12%
SAMSAH	20	25%	73	24%
SAVS	5	6%	52	17%
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>100%</b>	<b>309</b>	<b>100%</b>

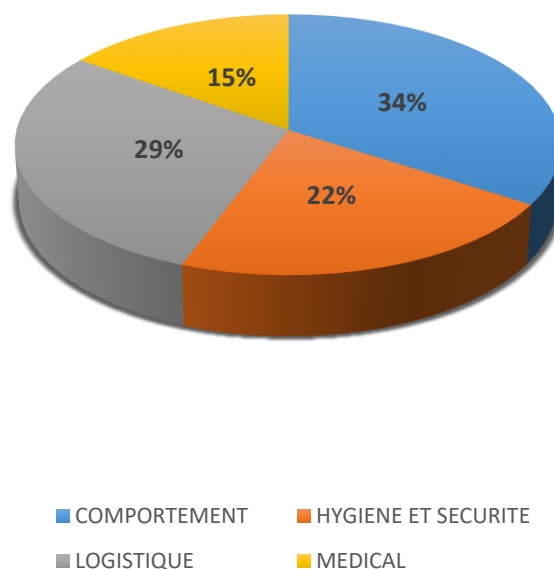
On note sur les évènements indésirables déclarés, la part du foyer Jean Caurant est particulièrement importante (le foyer représente 17% des places d'ehs et 46% des évènements indésirables). Cette situation s'explique par des difficultés de comportements importants de 3 résidents sur le foyer ainsi que des difficultés logistiques sur le bâtiment pour lequel ehs est justement en recours contre les constructeurs.

Gravité de l'EI	Nb	%
IMPORTANTE	24	30%
MODEREE	28	35%
NULLE	1	1%
TRES IMPORTANTE	21	27%
VITALE	5	6%
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>100%</b>

El déclarés 2023 - par structure et par nature



Part des EI par nature - en %



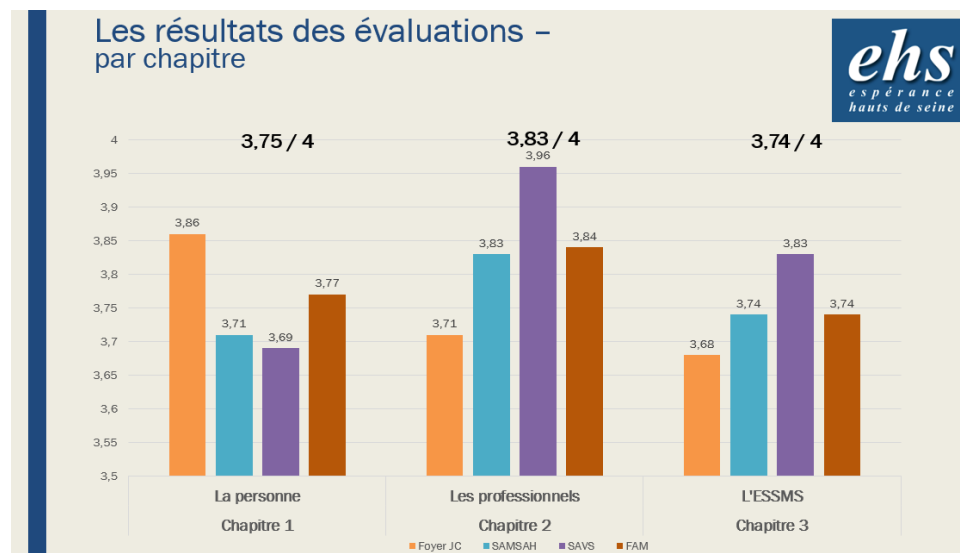
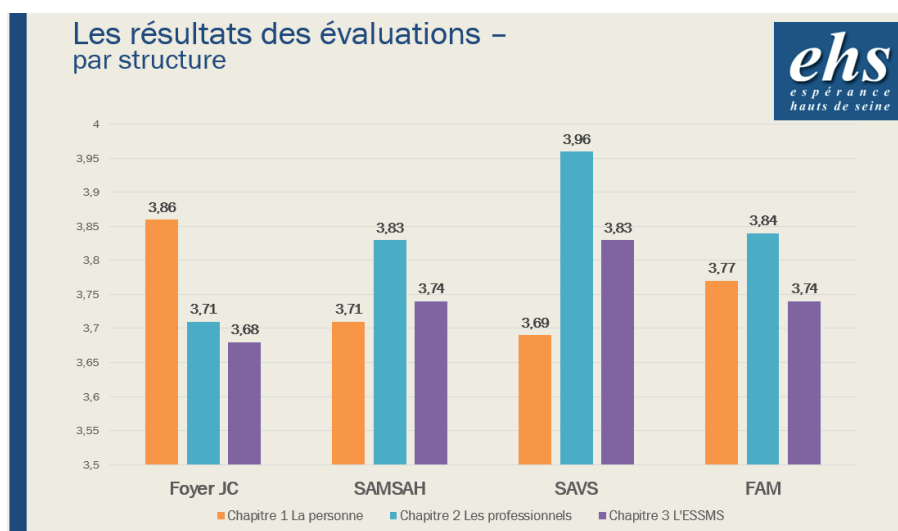
## 5. Réalisation des évaluations externes et résultats

Le calendrier des évaluations transmis par l'ARS et le CD92 pour les établissements d'ehs prévoit une transmission des rapports d'évaluation externe fin 2023 pour le Foyer Jean Caurant, le SAMSAH, le SAVS et le FAM ; et fin 2025 pour l'ESAT.

Le copil Qualité s'est saisi dès février 2023 du pilotage de la recherche d'un cabinet externe d'évaluation. Après rédaction d'un cahier des charges, il a été transmis à 7 cabinets externes. 2 ont répondu, et le copil Qualité, sur des critères prédéfinis, a retenu en juin 2023 le cabinet 4 as pour conduire les 4 évaluations externes prévues.

Les 4 évaluations se sont tenues in situ entre septembre et octobre 2023, l'ensemble de la documentation a été transmise aux évaluateurs début septembre, et elles ont fait l'objet d'un pré-rapport en novembre, et d'un rapport final en décembre 2023. Ces 4 rapports ont été transmis aux autorités de tarification et de contrôle fin décembre 2023, et de plans d'action en janvier 2024.

Au-delà des recommandations propres à chaque établissement, il ressort une vue globale pour l'association plutôt positive.



## 6. Poursuite de l'évolution des pratiques professionnelles axées Rétablissement

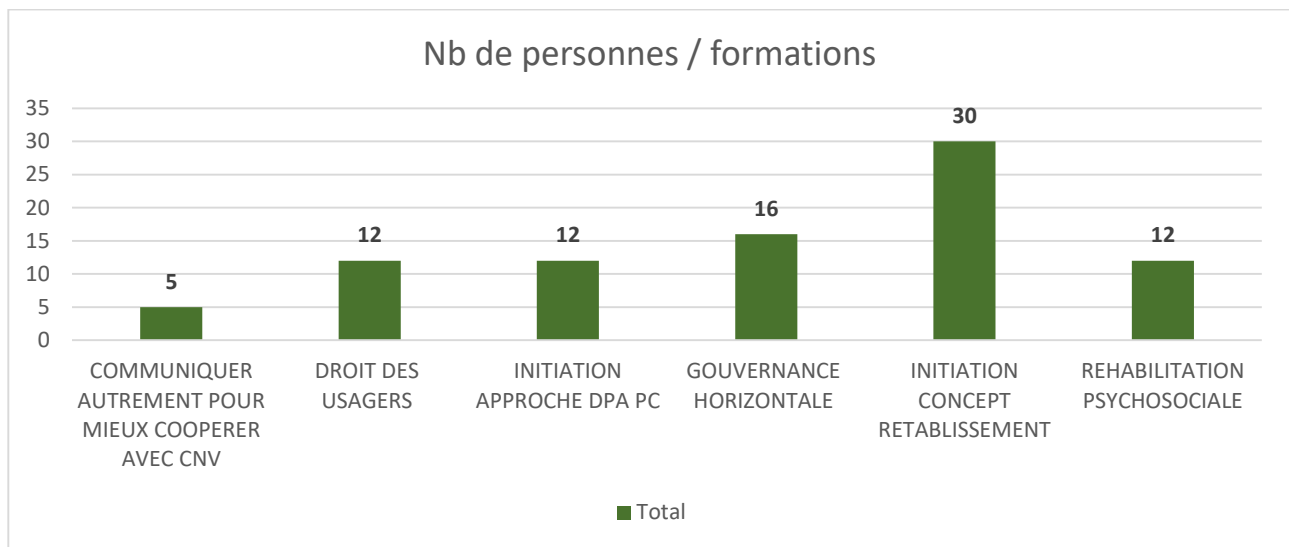
Depuis 2021, **espoirance hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du Rétablissement. Dès lors un portage associatif propice à favoriser la conduite du changement s'est structuré pour encourager le déploiement de transformations significatives.

Les cycles de formation et d'accompagnement se poursuivent en 2023. Les formations « métiers » répondants aux pratiques axées rétablissement restent l'axe prioritaire du plan de formation. En garantissant l'inscription de tout nouveau collaborateur à la formation « socle rétablissement », tel un rituel de passage, nous consolidons le maintien et la pleine diffusion d'un cadre de référence commun. Des formations techniques complètent, par ailleurs, la montée en compétence (DPA/EM/DAIP/Droits...). Elles mobilisent l'expertise des professionnels sur leurs capacités à mobiliser l'expertise des personnes accompagnées ; sur leurs capacités à rentrer pleinement en partenariat et à créer les conditions de la pleine expression.

Les formations sont ouvertes à toutes les parties prenantes de l'association : tous les salariés, mais aussi les personnes accompagnées, leurs proches, les administrateurs qui le souhaitent. La mixité du public en formation est une approche que nous défendons : elle promeut le croisement des savoirs académiques, professionnels et expérientiels ; elle soutient l'empowerment des personnes accompagnées ; elle améliore la façon dont les salariés s'engagent dans l'interaction pédagogique. Elle fait l'objet d'une satisfaction renouvelée de la part des apprenants. En 2023, nous avons affiné en CODIR les règles de partage et de parcours pour l'inscription salariés en formation.

En 2023 : 6 formations axées Rétablissement ont été organisées, dont l'initiation au concept rétablissement sur 2 sessions. 85 personnes ont été formées. Ces formations proposent à la fois une approche axée Rétablissement, mettant au cœur de tout accompagnement les besoins et projets des personnes accompagnées et proposent des outils/supports et techniques adaptées à cette approche.

Intitulé formations	ESAT	FAM	FJC	GEM	RA	SAMSAH	SAVS	SIEGE	LOGT	AUTRES	Total
COMMUNIQUER AUTREMENT POUR MIEUX COOPERER AVEC CNV	1		3	1							5
DROIT DES USAGERS	1		2			2	2			5	12
INITIATION APPROCHE DPA PC	2		3		2	3	2				12
GOVERNANCE HORIZONTALE	2	2	2	1		2	1	4	1	1	16
INITIATION CONCEPT RETABLISSEMENT	3	2	3	5		8	2	2	2	3	30
REHABILITATION PSYCHOSOCIALE	1	2	1	1		3	3	1			12
WORD DEBUTANT	6			1	1		2	2	1		13
WORD AVANCE	4	1	1				1		1		8
EXCEL DEBUTANT	6		1	1			2		1		11
EXCEL INTERMEDIAIRE	3	2	2	1	1	2	1				12
DEFINIR SA STRATEGIE CPOM								2			2
ELABORER LA PAIE DANS LE RESPECT DE LA CCN66								1			1
ELABORER LA PAIE DES TRAVAILLEURS ACCOMPAGNES EN ESAT								1			1
<b>Total général</b>	<b>29</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>135</b>



La compréhension des enjeux managériaux de l'approche par le rétablissement nous conduit à sélectionner des formations spécifiquement dédiées aux cadres. En suite de la formation à l'Entretien motivationnel transposée à l'encadrement, réalisée en 2022 et poursuivie sur 2023, la formation retenue pour 2023 fut « La gouvernance horizontale et participative ».

En complément, pour soutenir une mise en application fine et concrète dans le quotidien des pratiques, des groupes d'analyse de pratiques, animés intervenant métier et/ou pair, tissent un accompagnement réflexif mensuel, auprès des équipes d'accompagnement et des équipes d'encadrement. Ils aident conscientiser nos travers et à dépasser nos impasses, et à nous réinventer, mais aussi à valoriser le remarquable pour capitaliser dessus. Aussi, ils participent à dénouer la complexité d'appropriation et de mise en œuvre du paradigme.

Les **accompagnements** ont représenté un volume de 1552 heures pour 78 salariés en 2023 :

- ✓ APM : analyse des pratiques managériales axées Rétablissement
- ✓ APP : analyse des pratiques professionnelles
- ✓ COACHING : accompagnement individuel ciblé

Structures	APM		APP		COACHING	
	Nb de pers	Nb heures	Nb de pers	Nb heures	Nb de pers	Nb heures
ESAT	2	48	5	150	1	16,5
FJC	3	81	7	51		
SAMSAH SAVS	6	111	17	171		
FAM	3	90	25	450		
GEM-RA	2	48	2	186		
SIEGE	5	150	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>528</b>	<b>56</b>	<b>1008</b>	<b>1</b>	<b>16,5</b>

Un COPIE rétablissement s'est tenu en 2023 sur la thématique de la Gestion des risques, selon les besoins exprimés par consultation des membres de l'encadrement de l'association. Cette journée d'approfondissement thématique destinée aux cadres, a notamment permis d'enrichir la compréhension des enjeux « Qualité » du paradigme.

## V. Les établissements et services

Tous les établissements et services d'espérance hauts de seine s'adressent à des personnes souffrant de troubles psychiques et ils relèvent du secteur médico-social. La diversité de leurs missions adaptées aux difficultés variées, que chaque personne peut être amenée à rencontrer au cours de son parcours de vie, fait la force d'espérance hauts de seine.

Ici est proposée une présentation succincte de leurs missions. Chacun fait l'objet d'un rapport d'activités 2023 détaillé, consultable sur le site internet de l'association : [www.ehsasso.com](http://www.ehsasso.com)

### Foyer d'hébergement Jean Caurant

Direction : Françoise Georges

Le Foyer d'hébergement est un lieu d'hébergement transitoire, non médicalisé, en vue d'une inclusion sociale et par l'accès au logement. Il propose des expériences de vie en appartement inclusif pour les résidents, pour s'expérimenter avant l'accès à un logement pérenne.

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2023	52 accueil pérenne+ 2 demi-places temporaire
Capacité installée au 31/12/2023	52 accueil pérenne+ 2 demi-places temporaire
<b>Nb de personnes présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>52</b>
<b>Nb de personnes présentes au 31/12/2023</b>	<b>51</b>
<b>Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2023</b>	<b>59</b>
Nombre de jours réalisés dans l'année 2023	18 810
Nombre de journées théoriques	19 345

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Taux d'occupation</b>	97%	96.5%	97.57%	96.6%	95.43%

Nature - Mode d'accueil	Nombre théorique	Nombre prévisionnel	Nombre réalisé	Taux d'occupation réalisé
Internat 52 places pérennes	18 980	18 428	18 632	<b>98,17%</b>
2 places accueil temporaire	730	348	178	<b>24.38%</b>
total	19 710	18 776	18 810	<b>95,43%</b>

**Taux de rotation**

**14.71%**



### **Foyer d'accompagnement médicalisé La fontaine des Vœux - FAM**

Direction : Jessie Zénon

Le FAM propose depuis plus de 10 ans aux personnes en situation de handicap psychique :

- **Hébergement en internat permanent**
- **Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne**
- **Activités occupationnelles et thérapeutiques**
- **Continuité des soins**

	SITE PLUCHET	SITE BUTTES
Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2023	39	
Capacité installée au 31/12/2023	36	
<b>Nb de personnes présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>		<b>Ouverture le 01/10/2023</b>
<b>Nb de personnes présentes au 31/12/2023</b>	<b>29</b>	<b>7</b>
<b>Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2023</b>	<b>37</b>	
Nombre de jours réalisés dans l'année 2023	11 093	
Nombre de journées théoriques	14 235	

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Taux d'occupation</b>	87,61%	95,50%	97,30%	95,24%	90,01%

#### **Taux de rotation**

11,11%

### **Les services d'accompagnement**

Direction : Bénédicte Campello

Le SAMSAH et le SAVS d'ehs s'adresse à des personnes sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-Seine. Pour être au plus proche des personnes accompagnées, ils sont organisés sur 2 antennes, l'antenne Nord est située à Nanterre et l'antenne Sud à Bagneux.

### **Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés – SAMSAH**

Le SAMSAH accompagne sur l'ensemble du territoire des Hauts de Seine plus de 65 personnes à leur domicile. Il s'agit d'un dispositif inclusif, ouvert 365 jours par an qui propose :

- Des missions d'accompagnement social et de vie à domicile
- Des missions de soins et du parcours des soins des personnes accompagnées
- Des activités thérapeutiques, de cohésion sociale et de loisirs

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2023	81
<i>SAMSAH socle</i>	65
<b>SAMSAH renforcé</b>	<b>16</b>
Capacité installée au 31/12/2023	73
<i>SAMSAH socle</i>	65
<b>SAMSAH renforcé</b>	<b>8</b>
Nb de personnes présentes au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	66
Nb de personnes présentes au 31/12/2023	71
<i>SAMSAH socle</i>	65
<i>SAMSAH renforcé</i>	6
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2023	83
Nombre de jours réalisés dans l'année 2023	24 548
<i>SAMSAH socle</i>	22 996
<i>SAMSAH renforcé</i>	1 552
Nombre de journées théoriques	27 693
<i>SAMSAH socle</i>	23 725
<i>SAMSAH renforcé</i>	3 968

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Taux d'occupation</b>	96,43%	96,09%	102,17%	97,17%	88,64%
				SAMSAH socle	96,93%
				SAMSAH renforcé	39,11%

Taux de rotation	SAMSAH socle	<b>SAMSAH renforcé</b>
<b>21,83%</b>	16,15%	<b>83,3%</b>

### Service d'accompagnement à la vie sociale - SAVS

Le SAVS accompagne sur l'ensemble du territoire des Hauts de Seine plus de 52 personnes à leur domicile. Il s'agit d'un dispositif inclusif, ouvert 365 jours par an qui propose :

- Des missions d'accompagnement à la vie sociale à domicile
- Un soutien aux démarches administratives et d'accès aux droits des personnes
- Des activités de cohésion sociale et de loisirs

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2023	52
Capacité installée au 31/12/2023	54
Nb de personnes présentes au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	55
Nb de personnes présentes au 31/12/2023	54
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2023	59
Nombre de jours réalisés dans l'année 2023	19 045
Nombre de journées théoriques	18 980

<b>Taux de rotation en 2023</b>
<b>8,33%</b>

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Taux d'occupation</b>	103,21%	108,3%	102,78%	101,70%	100,34%

### **Etablissement ou services d'accompagnement par le travail – ESAT**

Direction : Laurine Boudet, directrice adjointe

L'ESAT (établissement et service d'accompagnement au travail) Jean Caurant est agréé pour accompagner 55 travailleurs souffrant de troubles psychiques.

Ce service accompagne vers l'emploi des travailleurs handicapés, souffrant de troubles psychiques, à travers **3 domaines de professionnalisation** :

- **La restauration** (cuisine et service en salle),
- **Le jardinage et l'entretien des espaces-verts,**
- **Les métiers du tertiaire** (accueil, standard, bureautique et travaux administratifs).

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2023	55
Capacité installée au 31/12/2023	55
<b>Nb de personnes présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>63</b>
<b>Nb de personnes présentes au 31/12/2023</b>	<b>63</b>
<b>Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2023</b>	<b>73</b>
Nombre de jours réalisés dans l'année 2023	11 530
Nombre de journées théoriques	12 430

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Taux d'occupation</b>	80,67%	83,89%	91,55%	84,98%	92,76%

<b>Taux de rotation</b>
<b>15,87%</b>

### **Pôle logement & entraide : résidences accueil et appartements associatifs**

Directrice : Sarah Curvale

La " résidence accueil " est une pension de famille dédiée aux personnes ayant un handicap psychique. » Les résidences accueil sont donc rattachées à la réglementation des maisons relais, dont elles sont une modalité particulière.

Espérance hauts de seine gère 2 résidences accueil pour 38 places, dont les missions principales sont :

- Donner accès à un logement décent ;
- Installer une organisation de la vie de la résidence repérable, structurante, conviviale et adaptée ;
- Mettre en place et soutenir les résidents par un accompagnement individuel, des animations collectives et par une coordination des acteurs concourant aux intérêts de la personne ;
- Favoriser l'accès à un logement personnel autant que possible.

	RA Santos-Dumont	RA Belloeuve	Appartements associatifs	Aide à la vie partagée	Gestion locative
Date ouverture	2019	2010	Depuis 1992	Jun 2023	Août 2023
Localités	Suresnes	Malakoff	Issy les Moulineaux, Bagneux, Bourg la Reine, Courbevoie, Nanterre, Villeneuve la Garenne, Clichy, Levallois	Nanterre	Gennevilliers
Nb de places	24	14	29	8	9
Nb d'appartements	21	14	14	3	3

### Gestion pour 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM

Directrice : Sarah Curvale

Les GEM sont des associations portées « par » et « pour » des personnes ayant des troubles de santé mentale ; ils reposent sur le principe de pair-aidance. Implantés au cœur de la ville, ils permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités visant au développement personnel, de passer des moments conviviaux et de créer des liens.

Les GEM sont des lieux non médicalisés. Cela permet aux adhérents de se responsabiliser et de reprendre une confiance en soi souvent fortement ébranlée par leurs parcours. Les GEM sont situés dans des espaces pensés et organisés au quotidien par les adhérents eux-mêmes, avec l'aide d'animateurs salariés. Ils n'ont pas vocation à soigner.

Espérance hauts de seine assure un soutien à 6 GEM, dont 2 ont ouverts en 2022, à la fois dans leur gestion et avec la mise à disposition d'un salarié « animateur » qui accompagne et soutient les adhérents.

5 GEM sont situés sur le territoire des Hauts-de-Seine et 1 GEM en Seine Saint Denis :

GEM Lucioles situé à Boulogne

GEM Les amis des 4 communes, situé à Sèvres

GEM Inoui-Criquet, situé à Asnières

GEM la porte bonheur, situé à Levallois-Clichy

GEM Bienvenue, situé à Gennevilliers

GEM L'abondance, situé à Pierrefitte dans le 93

## VI. Perspectives 2024

---

L'année 2024 se concentrera principalement autour des axes suivants :

1. La poursuite de l'accompagnement au changement des pratiques professionnelles des équipes vers des pratiques axées Rétablissement, notamment par une réflexion organisationnelle et managériale en adéquation ;
2. La consolidation des projets mis en œuvre en 2023 (FAM hors les murs, SAMSAH renforcé et Aide à la vie partagée) ;
3. Le développement de la force de proposition et proposition de projets adaptés par et avec les personnes concernées.

Par ailleurs, **ehs** poursuivra ses efforts sur les objectifs suivants :

- Développer en interne et en externe les réalisations de l'association pour répondre d'une part au besoin de solutions pour le public de malades psychiques mais aussi pour conforter et renforcer le siège comme instance de développement (échanges en cours avec d'autres associations et deux bailleurs sociaux pour des projets en lien avec leurs locataires)
- Politique qualité
  - Mise en œuvre opérationnelle des nouveaux projets d'établissement et de service et actualisation de l'ensemble des documents afférents (livret d'accueil, contrat de séjour ...)
  - Continuité de la dynamique d'auto-évaluation de ses actions selon le référentiel de l'HAS
- Poursuite de la consolidation des pratiques et procédures de l'association notamment dans le domaine de la gestion des prestataires et fournisseurs, la gestion des achats doit être approfondie
- Mise en œuvre du plan stratégique des systèmes d'information

## VII. Rapport financier 2023 du Trésorier

---

### 1. BILAN AU 31/12/2023

Le bilan d'**ehs** au 31 décembre 2023 totalise un montant de 15 766 898 €, à comparer au bilan de 2022 pour 14 250 708 €. Ce tableau reflète l'état des ressources de l'association, leur emploi à l'actif et leur origine au passif.

#### **BILAN Actif :**

Le montant net des immobilisations corporelles & incorporelles et financière s'élève au 31/12/2023 à 8 420 054 € contre 7 748 810 € en 2022.

L'actif circulant a augmenté par rapport à 2022, et couvre les dettes hors emprunts immobiliers affectés à l'acquisition des locaux

Les disponibilités et les créances couvrent plus de 7 mois de fonctionnement.

#### **BILAN Passif :**

Le résultat 2023 est un excédent de 337 478 €, (contre un excédent de 348 895€ en 2022) et faisant apparaître un excédent de résultat de gestion contrôlé de 260 304 € et un déficit de 209 599 € de résultat de gestion libre, et un excédent de 286 772 € pour la gestion des GEM.

Les dettes financières ont augmenté compte tenu de la souscription de nouveaux emprunts.

Les dettes d'exploitation ont légèrement augmenté.

## BILAN ACTIF AU 31/12/2023

ACTIF	Exercice 31/12/2023 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)			Exercice 31/12/2022 (selon CRC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	76 589	76 589	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	163 040	157 824	5 216	14 789
Autres immobilisations incorporelles	46 580	46 580	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	597 974	30 352	567 622	567 622
Constructions	13 103 105	6 373 072	6 730 032	6 136 001
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 708 894	1 348 872	360 021	404 285
Autres immobilisations corporelles	2 967 607	2 253 956	713 651	445 761
Immobilisations corporelles en cours	43 512	-	43 512	180 351
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées	14 648	-	14 648	14 648
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	2 592	-	2 592	2 592
Autres	54 411	-	54 411	49 195
<b>Total I</b>	<b>18 778 951</b>	<b>10 287 246</b>	<b>8 491 705</b>	<b>7 815 245</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	10 221	-	10 221	6 202
Avances et acomptes	36 215	-	36 215	8 460
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 180 914	189 616	2 991 299	1 755 770
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres	550 782	10 119	540 663	526 405
Valeurs mobilières de placement	22 362	-	22 362	22 362
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	3 552 232	-	3 552 232	4 039 098
Charges constatées d'avance	122 201	-	122 201	77 168
<b>Total II</b>	<b>7 474 926</b>	<b>199 734</b>	<b>7 275 192</b>	<b>6 435 464</b>
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>26 253 878</b>	<b>10 486 980</b>	<b>15 766 898</b>	<b>14 250 708</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	Exercice 31/12/2023 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2022 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	653 081	653 081
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	150 000	150 000
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	1 402 421	1 151 167
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 402 421	1 151 167
Autres	25 918	25 918
Report à nouveau	3 936 190	3 838 548
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	980 480	924 056
Excédent ou déficit de l'exercice	337 477	348 895
- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	260 304	227 128
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>6 505 087</b>	<b>6 167 610</b>
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	347 444	356 544
Provisions réglementées	128 849	128 849
<b>Total I</b>	<b>6 981 380</b>	<b>6 653 002</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	1 454 275	1 518 983
<b>Total II</b>	<b>1 454 275</b>	<b>1 518 983</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	41 406	-
Provisions pour charges	220 211	330 131
<b>Total III</b>	<b>261 617</b>	<b>330 131</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 553 473	3 901 878
Emprunts et dettes financières diverses	26 933	22 672
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 505 517	788 543
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	979 438	1 017 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 264	18 329
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total IV</b>	<b>7 069 625</b>	<b>5 748 591</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>15 766 898</b>	<b>14 250 708</b>



## COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2023 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2022 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	4 053	3 442
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
dont ventes de dons en nature	-	-
dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées		
Ventes de prestations de service	1 532 546	1 406 103
dont parrainages	-	-
dont ventes de prestations de services des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées		32 699
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	9 168 689	8 242 309
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales so	8 074 380	7 391 738
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 829	1 628
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	206 658	299 995
Utilisations des fonds dédiés	145 021	132 187
Autres produits	965 934	892 152
<b>Total I</b>	<b>12 026 729</b>	<b>10 977 816</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	1 004	5 018
Variation de stock	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnement	78	-
Variation de stock	-	458
Autres achats et charges externes	3 835 362	3 398 727
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	515 320	492 433
Salaires et traitements	4 383 664	3 979 173
Charges sociales	1 964 471	1 786 783
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	836 639	882 183
Reports en fonds dédiés	20 625	-
Autres charges	12 103	39 445
<b>Total II</b>	<b>11 565 247</b>	<b>10 584 221</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>461 482</b>	<b>393 595</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	15 755	2 081
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total III</b>	<b>15 755</b>	<b>2 081</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	139 257	55 536
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total IV</b>	<b>139 257</b>	<b>55 536</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>53 455</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>337 980</b>	<b>340 140</b>

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2023 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2022 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	390	-
Sur opérations en capital	11 800	9 100
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
<b>Total V</b>	<b>12 190</b>	<b>9 100</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	3 486	1 636
Sur opérations en capital	5 984	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
<b>Total VI</b>	<b>9 470</b>	<b>1 636</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 2 720</b>	<b>- 7 464</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 223	1 291
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>12 054 674</b>	<b>10 988 997</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>11 717 197</b>	<b>10 640 102</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>337 477</b>	<b>348 895</b>
- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	260 304	227 128
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	-	-
Bénévolat	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	-	-
Personnel bénévole	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 2. COMPTE DE RÉSULTAT

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 présentent un niveau de produits stable en conformité avec les budgets.

L'excédent global est de 337 478 € dont 260 304 € pour la partie contrôlée, et un déficit de 209 599 € pour la gestion libre, et un excédent de 286 772 € pour la gestion des GEM.

### Synthèse :

Périmètre - Gestion	Charge	Produit	Résultat
Gestion Contrôlée	8 832 189	9 092 494	260 305
Gestion libre	2 891 198	2 681 599	-209 599
<b>Total EHS</b>	<b>11 723 387</b>	<b>11 774 092</b>	<b>50 706</b>
Autre/Gem	476 233	763 005	286 772
<b>Résultat Global</b>	<b>12 199 620</b>	<b>12 537 097</b>	<b>337 478</b>

#### Périmètre CPOM – Gestion contrôlée :

- un excédent de + **342 094€** pour les établissements relevant de la gestion contrôlée

Dans le domaine de la gestion contrôlée, ces résultats excédentaires traduisent principalement les problèmes récurrents de recrutement de personnel dans le domaine médical, paramédical et socio-éducatif de l'établissement SAMSAH.

#### Périmètre Hors CPOM – Gestion contrôlée (SIEGE)

- un déficit de – **81 790 €** pour les établissements relevant de la gestion contrôlée (hors périmètre CPOM)

#### Périmètre Hors CPOM – Gestion libre :

- un déficit de – **209 599 €** pour les établissements relevant de la gestion libre

Ces résultats déficitaires s'expliquent principalement par les éléments suivants :

- En 2023, nous avons structuré le pôle logement (RASD- APPART- RAB- AVP). Cela a nécessité une remise à plat de l'organisation administrative, technique et immobilière et surtout la réalisation d'un état des lieux du bâti visiblement dégradé.
- Le plan de gestion locative mis en place a conduit à réaliser des travaux, à augmenter la maintenance et les interventions techniques. Auparavant à défaut de structuration, seules les dépenses d'extrême urgence étaient engagées.
- Suite à un décalage de démarrage de l'activité d'Aide à la Vie Partagée (AVP) et de son financement, nous avons eu quelques mois de non-financement, alors que des charges fixes avaient été engagées en vue du déploiement (charges de personnel, loyers et coûts d'aménagement). Le niveau de subvention s'ajustera au fur et à mesure de l'occupation des logements.

Comme l'année dernière, la gestion rigoureuse des établissements et le dévouement des équipes, ont permis d'assurer au mieux l'accompagnement des résidents, des travailleurs et des usagers.

### 3. RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS

#### 1/ Gestion contrôlée - Conseil Départemental, A.R.S.

**Le Foyer Jean Caurant**, qui compte 52 places d'accompagnement pérenne et 2 places d'accueil temporaire, fait apparaître un déficit de 54 574 €.

Le taux d'activité a été maintenu à 95.43 % pour un budget de 19 770 journées.

Le prix de journée calculé ressort à 91.33 €.

**Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale** qui accompagne 52 personnes, fait apparaître un excédent de 39 245 €.

L'activité représente 19 045 journées pour un budget de 18 980 journées soit un taux d'activité de 100.34 %.

Le prix de journée calculé ressort à 28.88 €.

**L'E.S.A.T Social** de 55 places présente un déficit de 15 461 €.

L'activité représente 11 530 journées pour un budget de 12 430 journées.

Le prix de journée ressort à 73.55€.

**Le Foyer d'Accueil Médicalisé La Fontaine des Vœux** qui comprenait 32 places et qui passe à 39 places fait apparaître un déficit de 112 599 €. Le taux d'occupation est de 90.01 %. Le prix de journée partagé par l'ARS et le Conseil Départemental s'élève à 240.74 €.

**Le S.A.M.S.A.H.** qui accompagne 65 personnes fait apparaître un excédent de 485 484 €.

L'activité a été de 24 548 journées pour une prévision de 29 646 journées.

Le prix de journée partagé par l'ARS et le conseil départemental ressort à 81.16 €.

**Les G.E.M. (Groupe d'Entraide Mutuelle).** Les six G.E.M. (Sèvres, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret/Clichy, Inoui-Criquet, Abondance et Bienvenue) sont, par convention, gérés par l'association. Leur financement est assuré par une subvention annuelle de l'A.R.S. à laquelle s'ajoutent pour les subventions du Conseil Départemental et de la C.P.A.M. Globalement il ressort un excédent de 286 772 € lié au décalage entre les subventions perçues et la mise en place des activités. Les GEM assurent un accompagnement de plus de 200 personnes.

**Les services du Siège d'Espérance Hauts de Seine**, présentent un déficit de 81 790 €.

#### 2/ Gestion libre

**L'E.S.A.T. Commercial** qui compte 55 places, affiche un déficit de 26 878 € principalement dû à la baisse d'activité, le recours à l'intérim et les frais de recrutement.

**La gestion des Appartements Associatifs** disposant de 29 places présente un déficit de 34 007 €.

**Le résultat de la Vie Partagée** disposant de 16 places présente un déficit de 71 070 €.

**Le résultat de la Gestion Associative** présente un déficit de 19 274 €.

**La Résidence Accueil Bel Œuvre à Malakoff** : comprenant 14 places, présente un déficit de 33 896 €. Les loyers plus la subvention de 19,50 € par jour/personne, n'ont pas permis de couvrir les charges qui se sont élevées à 232 698 € sur l'exercice.

**La Résidence Accueil Santos Dumont à Suresnes** : comprenant 24 places, présente un déficit de 24 472 €. Le prix de journée de 19,50 € et la subvention n'ont pas permis de couvrir les charges qui se sont élevées à 338 615 €.

## TABLEAU AFFECTATION DES RESULTAT SOUS GESTION LIBRE & SIEGE GC HORS CPOM

EHS

### TABLEAU DU RESULTAT ET PROJET D'AFFECTATION DES RESULTAT 2023

Structures	Résultat comptable 2023	Reprise des Résultats des exercices antérieurs #115	Résultats à affecter	Proposition d'affectation du résultat														
				Affectation en Réserves					Affectation en Report à nouveau									
				Réserve investissement	Réserve de trésorerie	Réserve de compensation des déficits	Reprise sur réserves de compensation des charges d'amortissement	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	Report à nouveau CPOM	Report à nouveau Hors CPOM	Report à nouveau Gestion Libre							
# 106852	# 106855	# 106856	# 106857	# 106857	# 11501x	# 11502x	# 110 / 119											
Gestion contrôlée Sous CPOM	ESAT SOCIAL	-15 461		-15 461														
	FOYER JC	-54 574		-54 574														
	FAM CD	-429 657	5 000	-424 657				-8 272										
	FAM ARS	317 058		317 058														
	SAMSAH CD	168 825	3 000	171 825														
	SAMSAH ARS	316 659		316 659														
	SAVS ARS	39 245		39 245														
	ESAT COM	-26 878		-26 878														
	<b>315 216</b>	<b>8 000</b>	<b>323 216</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8 272</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>331 489</b>								
GC : ESAT COM à exclure																		
Gestion contrôlée Hors CPOM	SIEGE ESMS	-81 790,00		-81 790														
Gestion Libre	VIE ASSOCIATIVE	-19 274,43		-19 274,43														-19 274
	ESAT COM			0,00														0
	AVP	-71 069,89		-71 069,89														-71 070
	RA - SD	-24 472,75	3 895	-20 577,75														-24 473
	RA - B	-33 896,19	9 908	-23 988,19														-33 896
	Appartements	-34 007,36		-34 007,36														-34 007
	<b>-182 720,62</b>	<b>13 803,00</b>	<b>-168 917,62</b>															<b>-182 721</b>
Autres GEM	GEM	286 772		286 772														286 772
<b>Total Général</b>				<b>337 478</b>	<b>21 803</b>	<b>359 281</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8 272</b>	<b>0</b>	<b>331 489</b>	<b>-81 790</b>	<b>104 051</b>				

#### 4. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 SOUS CPOM

Le **résultat comptable** de l'exercice 2023 est excédentaire de **315 216 €**.

- Le FAM présente un déficit de 112 599 €
- L'Esat Social présente un déficit de 15 461 €
- Le foyer d'hébergement présente un déficit de 54 574 €
- L'Esat Commercial présente un déficit de 26 878 €
- Le SAMSAH présente un excédent de 485 484 €
- Le SAVS présente un excédent de 39 245 €

Le **résultat administratif** 2023 est excédentaire de **323 216 €** :

- Le FAM présente un déficit de 107 599 €
- L'Esat Social présente un déficit de 15 461 €
- L'Esat Commercial présente un déficit de 26 878 €
- Le foyer d'hébergement présente un déficit de 54 574 €
- Le SAMSAH présente un excédent de 488 484 €
- Le SAVS présente un excédent de 39 245 €

Le **résultat administratif 2023 a affecté en intégrant la reprise de déficit de l'Esat Commercial, est donc de 323 216 €.**

<b>5% de la base reconductible sur la base du BP 2023 – CPOM 9 378 317 €</b>	<b>468 916 €</b>
--	------------------

**L'association propose les affectations suivantes :**

Le résultat des activités sociales et médicosociales sous gestion contrôlée/CPOM affecté pour **323 216 €** en Report à nouveau.

**Il appartient à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2023 présentés et l'affectation du résultat.**

## RÉCAPITULATIF DES BUDGETS 2023, 2024

	2023			2024		
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
ESAT SOCIAL	856 290	858 796	2 506	906 338	902 357	-3 981
ESAT COMMERCIAL	1 609 614	1 588 265	-21 349	1 803 385	1 815 962	12 577
FOYER	1 832 372	1 814 204	-18 168	1 891 441	1 863 820	-27 621
SAVS	559 616	546 824	-12 792	533 617	563 733	30 116
SAMSAH ARS	1 085 320	1 138 890	53 570	1 143 604	1 190 684	47 080
SAMSAH DVS	1 221 879	1 122 548	-99 331	1 303 581	1 229 800	-73 781
FAM ARS	810 193	993 986	183 793	975 718	1 162 032	186 314
FAM DVS	2 277 294	2 051 445	-225 849	2 636 595	2 465 891	-170 704
<b>TOTAL CPOM</b>	<b>10 252 578</b>	<b>10 114 958</b>	<b>-137 620</b>	<b>11 194 279</b>	<b>11 194 279</b>	<b>0</b>
GEM	592 700	592 700	0	592 700	592 700	0
RA Belloeuvre	210 924	210 931	7	232 334	219 106	-13 228
RA Santos Dumont	316 499	316 503	4	344 415	327 212	-17 203
APPT	260 928	260 925	-3	271 847	260 925	-10 922
AVP	217 048	217 048	0	222 795	217 048	-5 747
VIE ASSOCIATIVE	17 000	17 000	0	17 000	17 000	0
<b>TOTAL HORS CPOM</b>	<b>1 615 099</b>	<b>1 615 107</b>	<b>8</b>	<b>1 681 091</b>	<b>1 633 991</b>	<b>-47 100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 867 677</b>	<b>11 730 065</b>	<b>-137 612</b>	<b>12 875 370</b>	<b>12 828 270</b>	<b>-47 100</b>
Siège	641 290	600 822	-40 468	663 191	570 192	-92 999